



Diagnostic patrimonial Commune de Boisset Saint-Priest



Préambule

Pourquoi un diagnostic patrimonial ?

Un diagnostic du patrimoine architectural et paysager constitue un outil de connaissance afin d'intégrer les enjeux de préservation du patrimoine dans les futures stratégies d'aménagement de la commune. Il permet de poser la question de la gestion et de l'évolution de nombreux immeubles ou ensembles urbains et paysagers considérés comme « ordinaires », qui ne présentent pas de « caractère monumental », mais qui sont pourtant si essentiels à la caractérisation des territoires et des communes ainsi qu'à la qualification de leur cadre de vie.

1. Ce qui fait la narration historique d'une ville, d'un village

Par leur nature, leur aspect, leur diversité esthétique (volumes, matériaux, ornementation, etc.), les immeubles anciens font partie intégrante du paysage urbain de nos communes. Ils contribuent à donner une valeur d'ensemble à des secteurs de la commune. Ne présentant pas forcément de caractère

« spectaculaire », ils structurent cependant la trame urbaine, les fronts de rue, les places, etc. Leur valeur patrimoniale réside dans la cohérence de la structure, l'homogénéité des groupements d'immeubles, des volumes ainsi qu'en tant que témoignage des techniques de construction traditionnelle d'une région. C'est la considération de l'ensemble de ces immeubles anciens du quotidien qui donne le caractère, le charme de la commune. A ce titre, les conserver en les adaptant si besoin est aux nouveaux usages sans les défigurer, s'avère essentiel.

2. Cinq bonnes raisons de réhabiliter l'ancien

-Economique : près de 75% du parc immobilier français date d'avant 1945. Sa rénovation constitue un immense marché pour les entreprises du bâtiment. Les coûts économiques et énergétiques de démolition-construction s'avèrent souvent plus chers qu'une réhabilitation (transports, fabrication de matériaux, recyclage des matériaux de démolition, etc.). Ce marché spécifique de rénovation devrait conduire à consolider voire rouvrir l'exploitation de matériaux locaux (ex :

carrières d'argile pour les tuiles, carrières de terre pour le pisé, filières d'isolants végétaux, etc..).

-Sauvegarde des savoir-faire

Cependant, peu d'entreprises artisanales sont réellement qualifiées pour intervenir correctement sur du bâti ancien par méconnaissance des techniques constructives anciennes. La perte accélérée des savoir-faire dans ce domaine est réelle, les erreurs de rénovation nombreuses. L'enjeu, au niveau national et local, est de pousser les entreprises à se requalifier dans les techniques anciennes de restauration.

- Décélérer la consommation d'espace

Pendant des siècles, la ville, les villages se sont toujours reconstruits sur eux-mêmes, en réutilisant au maximum les ressources bâties disponibles, ceci afin de préserver les terres agricoles et économiser en déplacements. Aujourd'hui, avec l'urbanisation accélérée que connaît le territoire depuis quarante ans dans un contexte de «civilisation de l'automobile», et devant l'impératif de préserver les ressources naturelles et agricoles, la réhabilitation de l'ancien, en cœur de ville ou de bourg ou dans les hameaux anciens est une problématique urgente.

- **Réhabiliter l'image et réexpliquer les qualités intrinsèques du bâti ancien** (celui d'avant 1945), notamment au regard du développement durable (ex : utilisation des matériaux locaux adaptés au climat, matériaux sains : bois, brique, terre, pierre). Les maisons anciennes offrent souvent les qualités d'habitat bioclimatique recherchées aujourd'hui.

- **Lutter contre l'uniformisation des territoires français...**qui met concrètement en danger les potentiels de développement

culturels et touristiques notamment. Le Forez n'échappe pas à la règle...Il y a enjeu à préserver la structure traditionnelle de l'habitat, la beauté des paysages dits « ordinaires », de donner parallèlement du sens à la construction neuve.

(Bourg de Boisset. Vue ouest)



1. PRESENTATION DU PERIMETRE ET DES OBJETS ETUDIÉS

1.1 Délimitation du périmètre de l'étude (cartes)

Le diagnostic est réalisé dans le périmètre des deux bourgs de Boisset et de Saint-Priest, au sens strict. Il ne traite donc pas des lieux-dits (cf. cartes p.34-35).

1.2 Servitudes liées à la protection du patrimoine (abords Monuments Historiques, zones de présomption de découverte archéologiques)

-Monuments inscrits ou classés Monuments Historiques : néant.

-Zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA)* : néant

-Site Patrimonial Remarquable (SPR) : néant.

**Les ZPPA sont des zones dans lesquelles les travaux d'aménagement sont soumis à autorisation d'urbanisme et les zones d'aménagement concertées (ZAC) de moins de trois hectares peuvent faire l'objet de prescriptions d'archéologie préventive.*

1.3 Patrimoine recensé depuis l'espace public

Le diagnostic patrimonial est basé sur un travail d'arpentage et de relevés photographiques effectués depuis l'espace public ainsi que sur des recherches d'archives. Il englobe les catégories de patrimoine suivantes :

- Habitat traditionnel (fermes, maisons)
- Patrimoine historique laïc et religieux
- Patrimoine économique
- Patrimoine rural non protégé : ponts, lavoirs, bachats, puits, chemins remarquables, travail à ferrer, etc.

1.4 Liste synthétique des éléments patrimoniaux d'intérêt de Boisset Saint-Priest (2 bourgs)

- église de Saint-Priest (XIIe- XVe s.).
- église de Boisset (XIXe s). Reconstituée en 1870 par l'architecte Favrot.
- ancien couvent de Saint-Priest
- les écoles de Boisset et de Saint-Priest
- maisons et fermes dernier tiers XIXe siècle /premier quart du XXe siècle, en pierre, pisé ou matériaux mixtes.
- décors en brique.
- alignements d'arbres structurants
- cônes de vue remarquables.

CADRES PAYSAGERS DU PERIMETRE ETUDIE



Bourg de Boisset. Vue ouest



Bourg de Saint-Priest. Vue générale ouest depuis la RD 102



Boisset. Vue générale du centre.



Saint-Priest. Vue générale du quartier de l'église

2. SYNTHÈSE HISTORIQUE ET CARTE D'IDENTITÉ GEOGRAPHIQUE ET PATRIMONIALE

2.1 Situation géographique

Boisset-Saint-Priest se situe dans, ce qu'appellent les géographes, le pays des Côtes (cf. François Toma, *Quelques traits de la géographie et de l'histoire agraire de la plaine du Forez*, 1963). Elle est installée sur les premiers contreforts des Monts du Forez. La limite nord-ouest est marquée par la vallée de la Mare. La limite sud-est est délimitée par le piémont. La commune occupe un étroit plateau s'élevant par paliers dans le sens sud/nord. Quelques ruisseaux irriguent le territoire. Les centres de vie se sont développés dans leur proximité, majoritairement en direction de la plaine du Forez. Le réseau viaire, tel observable en 1812, s'avère plus dense dans la partie sud de la commune et tourné en direction des communes de plaine, Sury-le-Comtal et Saint-Marcellin-en-Forez. Au nord, le réseau viaire en direction de Soleymieux est moins dense.

Ce pays des Côtes se caractérise par des terrains propices à la vigne et à l'économie de polyculture (prés, labours, vignes et quelques bosquets), travaillés généralement par des exploitations de petites tailles. Cependant, quelques domaines agricoles plus grands ponctuent le paysage. Au XIXe siècle, les exploitations agricoles et les cultivateurs-patrons sont nombreux dans la commune.

Les Côtes bénéficient d'un climat plus doux que celui de la plaine et de la montagne ainsi que de facilité des communications en direction du piémont et de la plaine.

2.2 Histoire urbaine et démographique de la commune

La commune de Boisset-Saint-Priest est issue de la fusion, à la Révolution, des communes de Boisset-en-Monsupt et de Saint-Priest-en-Rousset. Elle se caractérise par un habitat dispersé organisé en étoile autour de deux cellules urbaines toutes deux sièges paroissiaux multiséculaires correspondant aux bourgs de Boisset et de St-Priest. Cette matrice urbaine est un héritage de la répartition de la population sous l'Ancien Régime et caractéristique de l'organisation des territoires villageois médiévaux. En effet, la majorité des hameaux existants sont en place à la fin du Moyen Âge. Cet habitat dispersé mais regroupé en hameaux résulte d'une logique agraire caractéristique des régions du sud de la France, influencées par l'héritage gallo-romain. Au Moyen Âge, les localités de Boisset et de Saint-Priest apparaissent donc comme un vaste interstice agricole situé à proximité de polarités urbaines avoisinantes plus fortes, les châtellenies comtales de Sury-le-Comtal et de Saint-Marcellin-en-Forez dotées de fonctions administrative, militaire, religieuse et économique développées. Le château comtal de Monsupt -ayant pour rôle d'assurer la sécurité des voyageurs empruntant la voie Bolène reliant le Forez à l'Aquitaine- constituait le refuge le plus proche pour la population en cas de troubles.

La prospection archéologique effectuée par le GRAL sur 20% de la superficie totale de la commune semble indiquer, au regard de la faible teneur en indices, que le plateau était, à l'Antiquité, une zone de culture très peu habitée et déjà caractérisée par un habitat dispersé. Ensuite se met en place l'organisation paroissiale au tournant du XIe siècle. Une église est attestée au Moyen Âge à Saint-Priest, qui semble être le noyau paroissial le plus ancien de la commune (église romane du XIIe siècle. Première mention écrite au XIIIe siècle). Le noyau de Boisset apparaît, quant à lui, de développement plus tardif. Les plans relevés en 1812-1813 montrent

que le bourg de Saint-Priest est plus développé que celui de Boisset. Les recensements du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle confirment ce déséquilibre. Cependant, le poids démographique des deux bourgs organisés autour de fonctions paroissiale et d'enseignement, reste très faible, largement dépassé par des hameaux plus peuplés, tels que Lucenol et Fontvial. En effet, en 1872, le bourg de Boisset regroupe seulement 6% de la population totale, celui de St-Priest 12,5%. En 1936, les deux bourgs comptabilisent seulement 10% de la

population totale (sur une population totale de 658 habitants, 592 habitants sont répartis dans les hameaux). Les deux centres paroissiaux de Boisset et de Saint-Priest, dotés chacun d'une école au XIX^e siècle n'ont, historiquement, jamais concentré à eux seuls les fonctions urbaine, économique et agricole.

Tableau répartition démographique 1841-1936

Année	Population totale	Bourg Boisset	Bourg St Priest
1841	654	Non renseigné	Non renseigné
1872	749	46 habitants (10 maisons)	93 habitants (21 maisons)
1891	921	75 habitants	105 habitants (en comptant la Terrasse)
1911	871	26 maisons	Non renseigné
1936	658	66 habitants	Non renseigné

Entre 1872 et 1911, 16 maisons supplémentaires sont construites dans le bourg de Boisset, ce qui donne une première fourchette de datation. A la même période, le bourg de Saint-Priest compte le double d'habitation. Au tournant du XX^e siècle, le statut principal

de la population est constitué de fermiers, de patrons-cultivateurs, de domestiques et de ménagères. Le nombre d'artisans, assez faible, reste proportionnel aux besoins de la population. Ce sont

autant d'indices indiquant la typologie d'habitat et de bâtiments présents sur la commune.

Evolution de Boisset en cartes



Boisset entre 1950 et 1960



Boisset entre 2006 et 2010

Evolution de Saint-Priest en cartes



Saint-Priest entre 1950 et 1960



Saint-Priest entre 2006 et 2010

3. PATRIMOINE BÂTI DU BOURG DE BOISSET

3.1 L'ancienne école

Bâtiment de type « Jules Ferry » caractéristique de la période 1880-1920, avant l'électrification des bâtiments. Les façades avant et arrière orientées sud-est nord-ouest comportent de grandes ouvertures afin de bénéficier de l'éclairage naturel du matin au soir. La façade principale est organisée de manière symétrique, avec deux entrées distinctes « filles » et « garçons ».



La brique est mise en œuvre avec un art recherché en remplissant plusieurs fonctions :

- Fonction esthétique : les encadrements ainsi que les chaînages d'angles disposés en motif de damier, alternant la brique rouge et la brique blanche, donnent vie à la façade en alternant les pleins et les vides.
- Fonction de consolidation et de protection : les encadrements de baie et les chaînages d'angle en brique

(ou en pierre sur d'autres bâtiments) rigidifient les façades en évitant les fissurations des murs. Ils protègent de l'humidité les parties fragiles des ouvertures (linteaux bois, appuis). Le bandeau gris soulignant l'appui des fenêtres du premier niveau a pour fonction de protéger le soubassement du ruissellement des eaux de pluie.



Les + : le décor brique bien conservé, la couleur de l'enduit proche des sables de pays.

Les - : les fenêtres (huisseries, ouvrants, stores) en pvc qui bloquent la respiration naturelle du bâtiment, la couleur blanche du pvc, très voyante, qui prend le pas sur le décor en brique. La cour arrière encombrée de matériel visible en entrée de bourg

3.2 Les maisons anciennes

Le bourg de Boisset est principalement constitué de maisons anciennes (1820- 1945) situées le long des axes principaux, ainsi que de constructions pavillonnaires récentes en périphérie. Les maisons anciennes comportent, en moyenne, 2 niveaux habitables surmontés de combles plats. Certaines proposent des éléments structurels et décoratifs en brique, des enduits et décors à la chaux plus ou moins bien conservés. Concernant les ornements végétaux, deux maisons du bourg ont conservé une treille en façade, évocation lointaine de la culture de la vigne. Les treilles sont devenues des éléments rares du patrimoine végétal, souvent victimes des opérations de ravalement.

- **Maison 52 rue de Bellevue**



La photo ci-dessus montre une maison traditionnelle qui a conservé un enduit ancien ainsi qu'un décor à la chaux. L'enduit du soubassement, plus épais, est traité dans une teinte ocre rouge qui contraste volontairement avec les

autres niveaux traités en gris. Un bandeau à la chaux ocre jaune souligne les chaînages d'angle en imitant un faux appareillage en pierre. Chaque fenêtre est soulignée d'un fin bandeau en chaux ocre jaune. Le centre du linteau des fenêtres est marqué par un claveau en pointe de diamant peint en trompe-l'œil (photos ci-dessous). A noter la qualité de la porte d'entrée de style Art Déco, à conserver.



- **Maisons n° 67 et 85 route de Saint-Marcellin**

A quelques mètres l'une de l'autre, ces deux maisons en pierre se remarquent par leur qualité constructive ainsi que par le soin apporté aux décors en brique qui leur donnent une forte valeur ajoutée. Leur appareil en pierre tout-venant était destiné à être enduit.



Les ouvertures du premier niveau sont encadrées par de la pierre, celles des étages par de la brique soit monochrome, soit en motif de damier alternant les couleurs blanc et rouge. L'étage des combles est animé par des petites fenêtres avec un linteau tantôt en demi-lune (forme assez rare dans le Forez), tantôt en anse de panier. Le souci de qualité esthétique s'exprime jusqu'au traitement de bordure

du couvrement, avec des corniches très ouvragées, l'une en quart de rond, l'autre denticulée sur deux registres.



Outre leur aspect esthétique, les corniches avaient pour fonction de protéger le mur du ruissellement du toit.

Les fonctions de consolidation et de protection des encadrements en brique sont les mêmes que celles citées pour l'ancienne école et sont valables pour les bâtiments présentant des caractéristiques similaires.

Les  : les décors soignés en brique bien conservés et qui assurent la solidité des murs.

Les  : les fenêtres (dormants, ouvrants, stores) en pvc qui bloquent la respiration naturelle du bâtiment ; le style trop contemporain de la porte en aluminium de la maison n° 85 et le manque d'harmonisation des volets pour cette dernière. L'enduit d'origine qui a été perdu (indice : les arcs de décharge en brique au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée n'étaient pas destinés à être vus car ce sont des éléments techniques et non décoratifs).

- **Maison n°76-78 route de Saint-Georges**

Sa typologie est proche de la maison située rue de Bellevue. Elle a conservé une treille en façade, élément végétal devenu rare. Elle a conservé son enduit à pierre vue d'origine. Le traitement des ouvertures est également soigné. Cependant, le traitement des menuiseries en pvc de couleur blanche est dommageable pour l'esthétique et prive l'habitation d'une partie des échanges hygrométriques intérieur/ extérieur.



-**Habitation de ferme n° 91 route de Saint-Georges**

Cette maison a conservé des éléments de la maison traditionnelle forézienne : enduit plein en dégrossi de chaux, fenêtres à six carreaux, encadrements en brique, bandeaux de chaux sur les chaînages d'angle, sur le linteau et sous l'appui des fenêtres. Se rajoute un bandeau de brique soulignant les fenêtres du deuxième niveau en accentuant l'effet d'horizontalité.



- **Maison 27 rue des Ecoliers**

Elle se remarque par les décors en brique en damier des ouvertures, alternant les couleurs blanche et rouge, ainsi que par ses claveaux en pointe de diamant. Bâtie en pierre, la

maison présente un jointement tiré au fer en légère épaisseur, mis en œuvre de manière à compenser les défauts de calibrage et d'irrégularités de la pierre, afin de donner à un mur en pierres tout-venant un effet trompe-l'œil en pierres de taille.



Les chaînages d'angle alternant brique et pierre sont particulièrement soignés et contribuent à amortir la déformation des murs.

Le rejointoiment des murs en pierre : bonnes et mauvaises pratiques

Conseillé :

- ✓ Joints pleins : au nu des pierres, proche de la couleur générale du mur
- ✓ Enduit à pierre vue (ou beurrés), proche de la teinte des pierres. Ils recouvrent les pierres sans la régularité d'un enduit. La qualité des sables conditionne l'aspect final.
- ✓ Joint rubanné : il est souvent associé à l'enduit à pierre vue et rajoute un effet trompe l'œil faux appareillage en pierre de taille)
- ✓ Le joint concave obtenu avec un fer à joint creux qui fait ressortir davantage la brique.

A proscrire :

- ✓ Les joints gris au ciment dur, hydrofuges donc trop étanches, qui obligent l'eau à passer par la pierre.
- ✓ Les joints qui tranchent par leur couleur
- ✓ Les joints trop creux qui soulignent à l'excès chaque pierre.

- Maison 117 rue des Ecoliers

Cette maisonnette possède des caractéristiques patrimoniales qui ont été malheureusement été altérées par les choix de rénovation. Les salissures de ciment visibles sur les encadrements en brique et la corniche témoignent d'un travail malheureusement bâclé. A noter la présence d'un portillon encadré de piles couronnées d'un pyramidion en briques, élément assez rare dans le bourg pour être souligné.



- Maison n° 49 rue de Bellevue

Cet ancien bâtiment à caractère agricole a été réhabilité pour des logements sociaux. Il possède, tout comme la maison citée ci-dessus, des éléments patrimoniaux altérés par la finition médiocre du rejointoiment des décors en brique. L'utilisation du pvc pour les ouvertures n'est pas favorable à la respiration naturelle du bâtiment.



brique présente un rejointoiement approximatif de mauvaise qualité, avec une couleur de joint trop contrastante.

- Commerces rue de Bellevue



Leur implantation s'est faite au carrefour et à proximité immédiate de l'ancienne école et de l'église. Les bâtiments comportent trois niveaux.

3.3 Les anciens commerces

Le centre bourg de Boisset compte quelques commerces anciens situés à l'angle du carrefour central. Ils se repèrent à leur rez-de-chaussée à devanture, surmontés d'une partie habitation.



si situés à l'angle du carrefour central. Ils se repèrent à leur rez-de-chaussée à devanture, surmontés d'une partie habitation.

- N° 17 route de Margerie

Bâti en pierre, le commerce présente un appareil dit *opus incertum* à joints rubanés, forme de

joint à la mode dans les années 1920-40. L'encadrement des fenêtres, qualitatif, est traité en pierre ton sur ton avec l'appareillage, de même que la couleur des joints, ce qui donne un aspect qualitatif au bâtiment. Seule la corniche en

- Vins & pics (ancien café) n° 20 rue de Bellevue : le bâtiment en pierre a été partiellement modifié (taille des ouvertures en rez-de-chaussée, encadrements). Si l'on devine que le bâtiment devait présenter à l'origine de belles qualités architecturales, le parti pris de sa rénovation interroge. En effet, la façade présente un patchwork incompréhensible de textures (enduit plein au ciment, pierres rejointoyées) nuisant à l'aspect esthétique général du bâtiment. Cependant la corniche en brique à motif denticulée, dans son état d'origine, est bien conservée.

- Maison n°34 rue de Bellevue : le bâtiment construit en pierre est couvert d'un enduit vert amande, qui rappelle que certaines façades étaient destinées à être protégées par des enduits colorés dont les teintes varient selon les périodes. La datation ainsi que la composition de cet enduit sont difficiles à déterminer.

3.4 Les dépendances agricoles

L'histoire rurale de la commune se lit par la présence de bâtiments témoins d'une activité agricole ancienne en cœur de bourg. Les matériaux mis en œuvre pour leur construction sont soit la pierre en intégralité, soit en pierre et en pisé. En effet, ces deux matériaux se trouvent naturellement sur la commune.



Les  :

- ✓ La présence de corniches en brique et d'encadrements de fenêtres traditionnels bien conservés et qui assurent la solidité des murs.

Les  :

- ✓ Les fenêtres en pvc inadaptées pour le bâti ancien
- ✓ L'utilisation d'enduit au ciment et le couvrement par celui-ci des modénatures
- ✓ Le recouvrement de la corniche en brique avec une peinture étanche qui empêche la brique de respirer



- **Grange en pierre, au nord-ouest du bourg**

Les bâtiments agricoles foréziens, à l'instar des maisons d'habitations traditionnelles, se caractérisent par la simplicité des volumes (parallélépipèdes), une toiture à deux voire à quatre pans couverts

de tuiles canal. Selon la géologie de la commune, ils sont soit bâtis en pierre, soit en pisé avec fondations et soubassement en pierre, soit en mixte. Les dépendances agricoles en pierre sont rarement enduites ; celles en pisé utilisent souvent des enduits pleins à la chaux naturelle pour protéger les murs les plus exposés aux intempéries.

- **Fermes route de Saint-Georges**

La présence de bâtis en terre (pisé) sur la commune de Boisset-Saint-Priest s'explique par la présence de terre dite « pisable » sur son territoire, c'est-à-dire une terre contenant à minima 5% d'argile. En effet, les abords du Montclaret ainsi que les bois situés en piémont à

l'est de la commune (Bazourges, Mazenod, Ribaud, la Varenne, etc.) sont riches en terres à plus ou moins forte teneur d'argile. Des petites carrières d'extraction ont été exploitées dans ces forêts dès le Moyen Âge, puis abandonnées à l'époque moderne au profit d'industries installées sur des gisements plus importants (ex : St-Marcellin-en-Forez). Autrefois, la terre pisable était d'accès gratuit, ce qui explique que le matériau représentait un coût très faible (transport) dans le coût global de la construction.



Le pisé (terre compactée) présente de multiples propriétés physiques :

- **Il est plus dur** que le ciment,
- **Longue durabilité.** Le plus ancien bâtiment en pisé dans le Forez date de la fin du XIIIe

siècle (salle de la Diana à Montbrison). Pour durer, le pied et le sommet du mur doivent être protégés de l'eau.

- **Régulateur d'humidité,**
- **Thermodynamique** : le phénomène d'évaporation et de condensation de l'eau dans le mur génère une consommation et une production de chaleur. Ces transformations contribuent à réchauffer le mur en hiver et le rafraîchir en été.
- **Isolant phonique et acoustique,**
- **Déphasant** grâce à une forte inertie,
- **Reprise aisée** en entretien courant.

Les dépendances agricoles situés route de Saint-Georges utilisent côte à côte deux matériaux de construction, la pierre et le pisé. Elles sont dans un bon état de conservation général. On peut toutefois



regretter que la surélévation de la grange en pisé ait été faite en parpaings de ciment, ce qui nuit à l'homogénéité du bâtiment.

Une autre grange en pisé, de qualité, est présente quelques

mètres plus loin. Cependant, la présence de panneaux publicitaires sur les murs de ce bâtiment à l'entrée du bourg gâche la perception de l'ensemble.



- Ferme 73 rue des Ecoliers

Le corps d'habitation de la ferme a été rénové. Seule la grange en pisé enduit est proche de son apparence d'origine. Le soubassement en pierre de la grange a été recouvert d'une couche de ciment dur, ce qui favorise les remontées capillaires.



Cependant, le bâtiment restant aéré, les désordres sont moindres. La porte de la grange est encadrée de deux piédroits en brique surmontés d'un linteau en bois brut.

- Clos en pisé au nord-est de l'église

Le clos en pisé est un élément de pratiques agricoles domestiques anciennes. Il pouvait abriter, selon les localités, des vignes, des vergers ou des cultures maraîchères. La présence de tels clos dans le bourg de Boisset semble très anecdotique. Plus généralement, la clôture n'était pas présente partout dans le Forez. Elle marquait plutôt la limite entre propriété privée et espace public dans les centres bourgs à forte densité.

Un ancien clos à l'état de vestige subsiste au nord-est de l'église. Sa conservation est aléatoire, faute d'entretien de la couverture en tuile et de l'enduit de protection.



3.5 Les croix

Le périmètre étudié à Boisset comporte une croix située au carrefour de la rue des écoliers et de la rue de Saint-Georges. Le fût tronconique repose sur un socle en pierre de taille. Il est coiffé par un croisillon en bois. La croix présente des signes de reprises qui brouillent sa datation exacte.

4. PATRIMOINE BÂTI DU BOURG DE ST-PIEST

4.1 L'école

Le bâtiment affiche la même période ainsi que le même vocabulaire constructif que celui de Boisset.

Une école est mentionnée à Saint-Priest en 1852, abritée dans un autre bâtiment. Une nouvelle école est édifée selon une conception similaire à celle de Boisset, suivant le modèle national des écoles dites « Jules Ferry » caractéristique de la période 1880-1920, avant électrification. Les façades orientées au sud-est et nord-ouest comportent de grandes ouvertures afin de bénéficier de l'éclairage naturel du matin jusqu'au soir. Elles sont organisées de manière symétrique, avec deux entrées distinctes « filles » et « garçons ». Les ouvertures sont encadrées de briques polychromes blanches et rouges disposées en damier. Le chaînage d'angle reprend cette disposition.



Végétal :

L'avant-cour de l'école est bordée par un alignement d'arbres composé de quatre platanes et d'un tilleul, essences très employées au tournant du XXe siècle et que l'on peut considérer comme des essences « patrimoniales ». La cour comporte un seul arbre, un marronnier. Cette essence très présente dans l'espace public au tournant du XXe, comme le tilleul, s'est raréfié dans l'espace public au profit d'essences « à la mode ». Il est important de pouvoir le conserver sous réserve que son périmètre de protection racinaire soit en capacité de capter les eaux pluviales. Ces arbres contribuent à la qualité paysagère des abords immédiats de l'école.



4.2 L'esplanade de l'église

Rappel : le diagnostic patrimonial exclut l'étude historique et architecturale des deux églises de Boisset-Saint-Priest. En revanche est abordé leur abords paysagers immédiats dans le droit fil d'une réflexion d'aménagement.

L'église de Saint-Priest, d'origine romane (XIIe siècle) est construite sur un belvédère ouvrant une vue large sur les coteaux boisés et la plaine du Forez. Le monument historique est mis en valeur par des abords immédiats traités de manière assez naturelle, ce qui présente d'emblée plusieurs avantages pour l'édifice :

- Valorisation esthétique du lieu (les abords des églises étaient autrefois dégagés : cimetière ou prairie naturelle).
- Respiration du pied de mur de l'édifice, limitant ainsi les remontées capillaires et le développement du salpêtre dans la maçonnerie,



- Espace vert respirant jouant le rôle d'îlot de fraîcheur et se prêtant à de multiples usages.
- Les surfaces enherbées, les bordures et les allées de desserte en pierre, sont bordées d'une petite aire de stationnement arborée, en revêtement naturel discret, ce qui révèle l'aspect champêtre du lieu.



L'enjeu paysager est ici de préserver la vue en belvédère en limitant la hauteur des constructions futures ainsi que l'aspect naturel du lieu.

4.3 L'ancien couvent, n° 815 rue de l'Ozon

Les archives permettant de dater exactement la construction du couvent sont rares. La communauté de religieuses, en charge de l'éducation des jeunes filles, mentionnée en 1852, semble être implantée au moins depuis le début du XIXe siècle.

Le bâtiment est précédé d'une cour accessible par une porte piétonnière et par un porche (remanié). La cour est délimitée par un mur bas en pisé ainsi que par une grange en pisé bordant la



parcelle à l'ouest. La façade du bâtiment, exposée au sud, se présente en deux parties : une partie ancienne, côté ouest, de facture néo-classique, constituée de 3 niveaux, avec une distribution des ouvertures organisée selon un axe symétrique,

caractéristique de l'architecture néo-classique. Les ouvertures cintrées encadrées de brique rouge ainsi que les chaînages d'angle en brique donnent de l'élégance au bâtiment. Une deuxième partie correspondant à une extension en pisé côté est, reprend le système d'ouvertures cintrées. Ici, les ouvertures cintrées sont traitées de manière plus sommaire.



La corniche mixte gênoise/ denticules en brique présente des signes d'altération.

Ce bâtiment présente un enjeu majeur de conservation des éléments en brique, des enduits anciens et de sa clôture.

4.4 Les maisons anciennes

Saint-Priest, dans sa partie ancienne, présente un grand nombre de fermes composées d'une partie habitation et de dépendances agricoles. Les deux matériaux de construction relevés sont la pierre et le pisé.

- Maison 860 rue de l'Ozon



La partie habitation a été réalisée en pierres apparentes destinées à être vues (pierre de taille et/ou équarries avec des joints entre allant de 1 à 5 cm). Cette technique de construction exige le renforcement des encadrements d'ouverture et des chaînages en pierre ou en briques. A l'origine, la façade présentait une organisation symétrique

des ouvertures. La brique est utilisée en encadrement des ouvertures du dernier niveau ainsi que sur une corniche très travaillée. Les bâtiments présentant des pierres de taille sont assez rares dans le secteur. Des volets en bois peint encadrent les fenêtres. L'enjeu ici est de conserver tels quels les éléments cités.



- **Grange**

Située en prolongement du n°860, le bâtiment construit à l'alignement présente des caractéristiques intéressantes, notamment au niveau de la technique d'enduit à joints beurrés animé par des joints horizontaux tirés au fer. Les traits tirés au fer

rajoutent un effet esthétique pour se distinguer des enduits plus communs.



- **Maison n° 882 rue de l'Ozon**

Cette maison de deux niveaux présente un appareillage de pierres de tout-venant qui était destiné soit à être totalement enduit, soit à être traité en enduit à pierre-vue. La maison a conservé les principaux éléments de vocabulaire de l'architecture forézienne : encadrements des ouvertures en brique, volets en bois, gênoise.



Cependant les nouvelles huisseries s'éloignent quelque peu du vocabulaire et des matériaux traditionnels, privilégiant ainsi la recherche de lumière et la facilité d'entretien.

- **Maison n° 896 rue de l'Ozon**



Cette maison est assez harmonieuse, ayant conservé nombre d'éléments architecturaux d'origine. Elle prolonge la tradition des huisseries en bois à petits carreaux. Le rejointoiement pierre à pierre, plus coûteux en matière première, et à la mode depuis les années 1970, n'appartient pas à la technique des enduits dits « patrimoniaux ».



- **Maison n° 910 rue de l'Ozon**

Le bâtiment a conservé sa disposition d'origine. La cour est fermée par un mur de clôture en maçonnerie. Les piliers du portail, en brique, ont été conservés. La maison se remarque par ses encadrements d'ouverture en briques polychromes disposées en damier, ainsi que par le maintien de volets en bois qui, outre leur fonction de protection, participent directement à l'animation de la façade.

- **Maison n° 989 rue de l'Ozon**



Cette adresse est mentionnée ici pour le réemploi des montants en pierre moulurée d'une ancienne fenêtre du XVe siècle. La croisée et le meneau en pierre ont été enlevés. Ce réemploi aurait pu être valorisé si la pierre moulurée n'avait pas été peinte, et si la fenêtre avait été traitée en bois (à l'exclusion du bois exotique).

- **Maison n° 1009 rue de l'Ozon**



Il s'agit ici d'une ferme traditionnelle organisée en U, assez bien conservée. La cour est fermée, côté ouest et nord par une grange en pisé ainsi qu'un « chapis », et par un mur bas et dépendances côté est. La pierre et le pisé (visible par décroûtage partiel de la partie supérieure de l'habitation) constituent les principaux matériaux de construction. L'enjeu ici est de ré-enduire la partie habitation avec un enduit à la chaux naturelle adapté afin de conserver toutes les propriétés thermiques du bâtiment.



Les piliers en brique du portail de la ferme ont été conservés. Ces éléments ont tendance à se raréfier dans le paysage urbain. La grange en pisé a conservé, malgré quelques petites retouches au ciment, son enduit d'origine qui protège le mur des intempéries. Les liens à la chaux sont visibles sous l'enduit. L'ensemble de la propriété constitue un bel exemple de la technique de construction en terre crue. Une restauration (et non une rénovation) est ici fortement conseillée.

- **Maison 134 rue de Saint-Priest**

L'accès à cette ancienne ferme se fait par un porche en pierre dont le claveau central, daté de 1717, est orné d'un cœur gravé. L'arc retombe sur des piliers en pierre de taille par l'intermédiaire de deux chapiteaux sculptés. Aucun portail équivalent aussi ancien n'est présent dans le périmètre étudié. Ces porches de la période d'Ancien Régime sont une rareté à l'échelle du Forez. Ils sont absolument à conserver en l'état. Le bâtiment d'habitation en pierre et ornements en brique présente des parties anciennes très bien entretenues. La partie donnant sur la rue fait l'objet actuellement d'une rénovation (reprise du mur en parpaings et bardage bois).



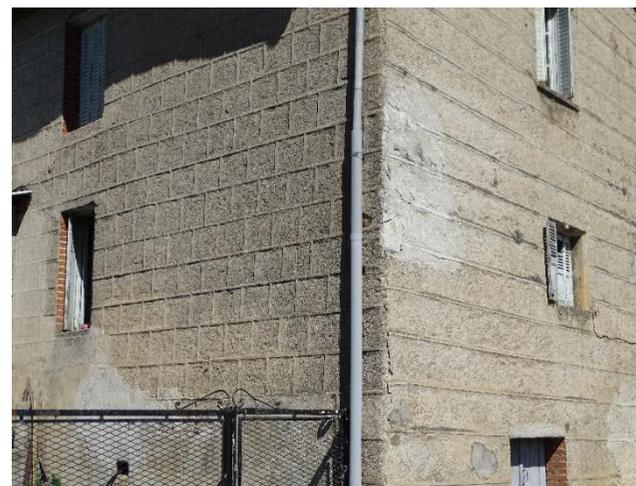
Le bâtiment d'habitation en pierre et ornements en brique présente des parties anciennes très bien entretenues. La partie donnant sur la rue fait l'objet actuellement d'une rénovation (reprise du mur en parpaings et bardage bois).



- **Maison 158 rue de Saint-Priest**

Cette fermette située en entrée de bourg, dont l'architecture peut paraître peu spectaculaire, présente des enduits remarquables en bon état dont on ne peut que conseiller la conservation et plus tard, en cas de dégradation accentuée, une

restauration à l'identique. En effet, la façade principale est traitée en enduit plein sur lequel des joints rubanés proposent un effet d'imitation d'un appareil en pierre de taille. Les jeux de textures et de lumière, qui vibrent de manière différente aux différentes heures de la journée, sont très recherchés. Le mur pignon donnant sur la rue, quant à lui, est couvert par enduit plein avec un jeu plus simple de lignes horizontales suggérées également par des joints rubanés.



← Enduit plein décoré de joints rubanés pour un effet trompe-l'œil « pierre de taille ». Ce travail artisanal de haute volée fait appel à un savoir-faire devenu rare et coûteux



← Un joint rubané vu de profil

hautes fenêtres donnant sur le nord-ouest et le sud-ouest, ainsi que d'une porte haute à imposte. Ce corps de logis est prolongé à l'est par une aile accessible par une porte similaire à celle du corps de logis. L'aile est éclairée d'une fenêtre haute identique aux autres. La maison est entourée de dépendances fermant une petite cour. Le couverture présente l'originalité d'être composé d'une toiture à quatre pans dont les angles de faitage sont marqués par deux épis de faitage sphériques en fer. Des céramiques vernissées ornent le fronton en demi-lune du corps de logis central. L'enduit est de qualité et d'une teinte appartenant aux tons de sable de pays rencontrés sur la commune.

- **Maison 753 rue de l'Ozon**

Cette maison présente un style atypique parmi les constructions paysannes qui caractérisent le bourg de Saint-Priest. La maison comporte un premier corps de logis organisé sur deux niveaux percés de



Est-ce la première école de Saint-Priest avant la construction de la nouvelle école ?

- Fermette chemin des Bleuets

Bordant la rue de Saint-Priest, cette fermette a conservé ses dispositions d'origine ainsi que les encadrements en brique



des ouvertures. Un larmier en brique souligne le niveau supérieur. L'emploi du pvc et du store roulant reste dommageable pour les raisons évoquées dans la première partie du document, la recherche de la facilité d'entretien primant malheureusement sur la valeur patrimoniale du bâtiment.

4.5 Les murs de clôture



Le bourg de Saint-Priest comprend un petit nombre de clôtures traditionnelles en pisé et/ou en pierre. L'état des murs en pisé varie selon leur degré d'entretien. Certains présentent un enduit d'origine vieillissant, repris maladroitement

sans résultat probant. La compréhension et la technique d'entretien de ce patrimoine en terre crue est une problématique couramment rencontrée, liée à une réelle perte de savoir-faire artisanal dans ce domaine. Les murs sont pourtant des éléments essentiels de structuration des trames viaires. Ils contribuent à la qualification de l'espace public. Les murs en pierre, plus faciles à entretenir, résistent mieux dans le paysage urbain. Chaque propriétaire, par un entretien adéquat des murs bordant l'espace public est donc acteur de la qualité de ce dernier. La problématique générale reste le défaut d'harmonisation de la clôture qui se révèle surtout dans les greffes pavillonnaires sur du tissu urbain ancien.

Facteurs de dégradation d'un mur en pierre : joints mal entretenus, enduit dégradé, pied de mur imperméable (goudron), déchaussement.

Facteurs de dégradation d'un mur en pisé : perte de l'enduit de protection, défaut d'entretien de la couverture en tuiles, pied de mur imperméabilisé (goudron, exhaussement de la voirie), travaux non appropriés, déchaussement par passage fréquents d'engins dans les chemins de terre.



Des intentions esthétiques se nichent dans des détails contribuant au caractère d'un ensemble architectural . Par exemple, les piliers anciens en brique sont assortis avec le décor de la maison.



4.6 Patrimoine religieux (hors église)

Le nombre d'édicules religieux reste très discret dans le bourg de Saint-Priest. Ils sont essentiellement concentrés sur le parvis de l'église : une statue de la Vierge à l'Enfant, modèle très en vogue tout au long du XIXe siècle, qui témoigne du renforcement du culte marial à partir de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1854. Une croix monumentale taillée sur le modèle des croix d'Ancien Régime à fût tronconique est située à l'entrée de l'allée dallée conduisant à la porte de l'église.



Le centre du croisillon comporte une sculpture du Christ sur une face, et une représentation de la Vierge sur l'autre face. Les bras du croisillon se terminent par des rouleaux en feuillage.



4.7 Patrimoine lié à l'eau

Ce type de patrimoine est quasiment absent de l'espace public. Seul un puits privé est visible rue des Haies. La rareté des puits s'explique par le fait que la plupart d'entre eux ont été comblés ou condamnés à partir des années 1960. L'alimentation en eau s'effectue au moyen d'une station de pompage qui remonte l'eau du canal du Forez sur la commune.



Station de pompage

5. ESPACE PUBLIC, PRESERVATION ET VALORISATION

5.1 Quelle identité ?

La commune de Boisset-Saint-Priest se situe sur une zone de coteaux en direction de laquelle le sud de la plaine, structurée en villes en réseau, diffuse son modèle urbain à la faveur du développement d'axes routiers de plus en plus rapides. La ville de Saint-Etienne n'est en effet qu'à 30 km, le sud industriel de la plaine, bassin pourvoyeur d'emploi, est à 17km. Par les vues panoramiques qu'ils offrent, les coteaux constituent un cadre de vie attractif. Le développement du pavillonnaire, dans les lieux-dits anciens ainsi qu' en interstice le long des axes routiers départementaux, forme autant archipels urbains donnant l'impression de mitage du paysage, et d'une urbanisation en tache d'huile qui ne semble avoir aucune limite. La fonction résidentielle de cette zone s'est fortement affirmée ces dernières décennies. La diffusion du modèle urbain sur l'ensemble du piémont des monts du Forez, depuis Saint-Just Saint-Rambert jusqu'à Boën-sur-Lignon, pose deux principales questions :

- la fonction et l'évolution future des espaces agricoles et des ressources environnementales des coteaux,
- le choix du modèle urbain et donc de l'identité des territoires.

Les paysages de la commune de Boisset-Saint-Priest nous donnent à voir aujourd'hui une campagne dont l'identité de jadis est bousculée par le développement d'un modèle urbain normé, standardisé. En même temps, les deux centres urbains étudiés sont contrastés :

La traversée de Boisset par une RD 102 très fréquentée qui relie la plaine à la montagne, tend vers un traitement urbain accentué et normé : forte minéralité, signalétique routière, passages piétons, dispositifs de ralentissement des véhicules. Au contraire, Saint-Priest situé légèrement à l'écart de la RD 102, donc plus apaisé, pourrait faire l'objet d'aménagements autres pour peu que l'on ne le



soumette pas au tout « fonctionnel » et au « faire propre », facteur d'aseptisation de l'espace public.

Le carrefour routier de Boisset a été qualitativement amélioré, notamment par la végétalisation de l'espace public ainsi que par la réfection des parvis de l'église et de la mairie.

Quant aux espaces publics de Saint-Priest, ils sont contrastés : le traitement des abords immédiats de l'école, très routier, tranche avec le côté presque naturel des abords immédiats de l'église (cf. photos ci-dessous). Le nappage de bitume, le surdimensionnement de la voirie en certains endroits nuit à l'esthétique des lieux, et dans

certains cas (cf. paragraphe suivant), à la conservation du bâti traditionnel.



5.2 Les problématiques de conservation du bâti traditionnel

Le bâti traditionnel en pierre et en pisé se distingue de la construction contemporaine par le fait qu'il a été conçu en système dit « ouvert ». Lorsque ce bâti n'a pas été modifié, la ventilation se fait principalement grâce à sa faible étanchéité à l'air. Si ces infiltrations, sur le plan thermique, peut représenter jusqu'à 30% des déperditions, le renouvellement de l'air qu'elles assurent est essentiel à la conservation des éléments du bâti et à la qualité de l'air intérieur. Dans une démarche de réhabilitation globale d'une maison ancienne, il s'agit donc de trouver un juste équilibre entre des mesures thermiques efficaces et une ventilation suffisante. En dehors de l'action du propriétaire sur son habitation, les choix de traitement de la voirie sur l'espace public peuvent générer des désordres sur l'habitation (photos ci-après) :



Un sopirail d'aération de cave bouché. Certains ont été condamnés par l'exhaussement du niveau de la chaussée.



La combinaison d'un enduit au ciment hydrofuge avec une voirie bitumée jusqu'en pied d'immeuble emprisonne l'eau dans le mur du bâtiment sous forme de remontés capillaires qui déposent des sels minéraux dans toute l'épaisseur de la maçonnerie.

5.3. Harmonie et confort de l'espace public

Les pratiques correctives depuis l'espace public : Un excès d'imperméabilisation des sols est donc à l'origine d'une partie des désordres architecturaux des bâtiments situés en bordure. Côté voirie publique, l'enjeu est donc de penser des nouveaux profils de voirie favorisant la respiration du pied des bâtiments, avec par exemple, des bandes végétales en pied du mur dont la plantation et l'entretien peut être soit assurée par la commune, soit en concertation et avec la participation des habitants dans un but de réappropriation de l'espace public.



A Champdieu (42), à l'occasion de la réfection qualitative de la voirie, les pieds d'immeubles ont été végétalisés avec des vivaces afin de gagner en qualité esthétique et en confort thermique.

- Les bourgs et les hameaux se mettent au vert !

Depuis l'avènement de la civilisation de l'automobile à partir des années 1960, l'aménagement du territoire a été pensé quasi exclusivement pour l'automobile. Aujourd'hui, l'enjeu de décarboner le territoire et de sobriété énergétique passe par de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain. Chaque commune peut participer à son échelle à ce changement collectif de culture. Quelques exemples :

- La végétalisation des espaces publics aide à combattre les îlots de chaleur, l'imperméabilisation des sols et contribue à la purification de l'air. Réintroduire l'eau en surface (caniveaux en surface, bief, fontaine) contribue également au confort thermique et à la convivialité d'un lieu. Le choix des essences doit se porter sur des espèces peu gourmandes en eau et adaptées au climat.
- La réutilisation des matériaux est encouragée pour refaire des bordures.
- Les aires de stationnement peuvent être en revêtement sobre (gore, dalles perméables, etc...) et perméables afin de préserver les fonctions naturelles du sol,
- La pratique de jardins partagés, d'aire de délasserment peut intéresser les ménages logés dans des habitations sans terrain en centre-bourg.

- La conservation des vieux arbres ou des arbres morts est utile au maintien de nombreuses espèces animales et végétales en leur servant d'habitat et de nourriture.



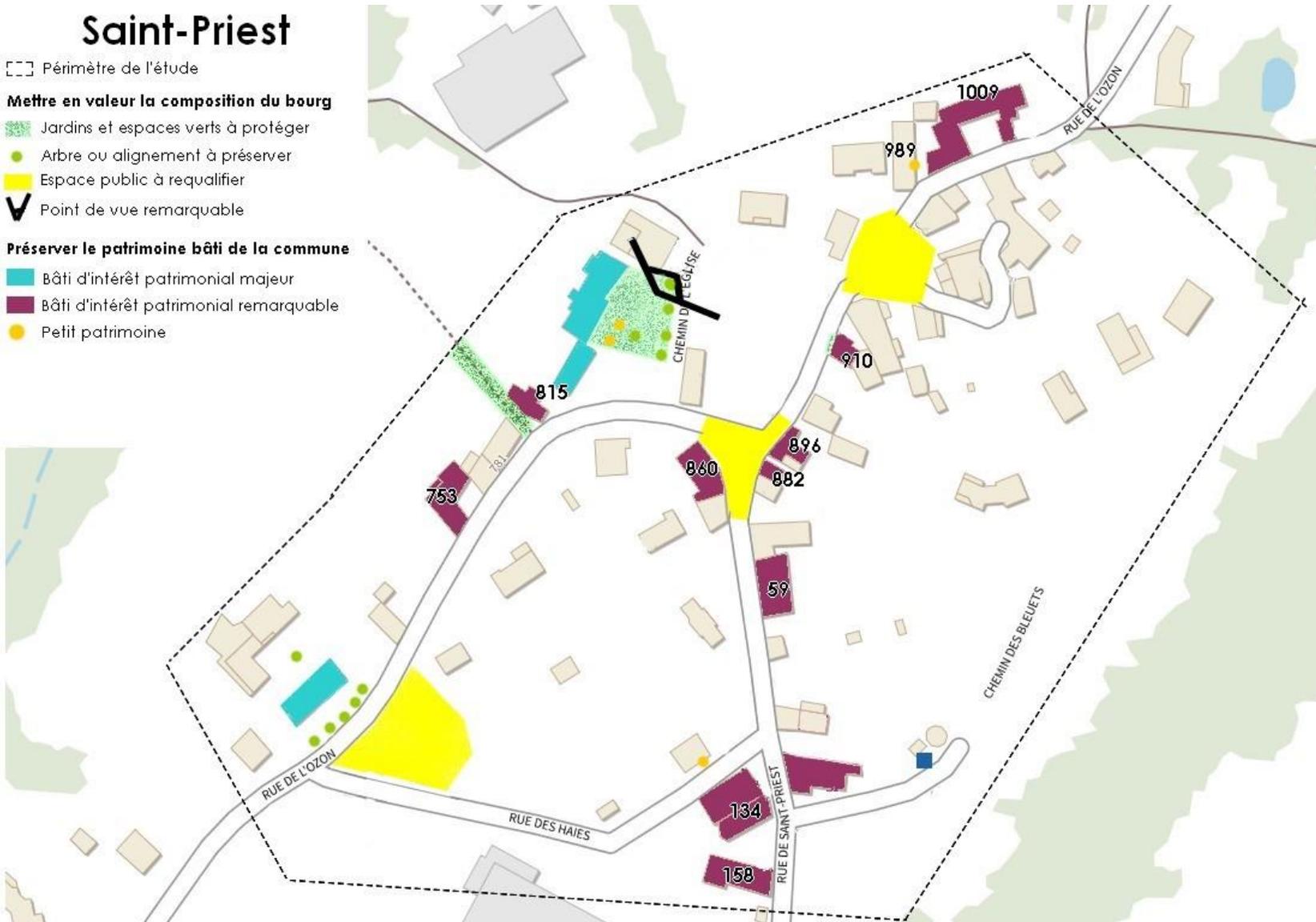
Le hameau de Ciergues (Saint-Sixte) est un couhard, entretenu et fleuri par les habitants à la belle saison. Il est un modèle d'esthétique et de sobriété d'une identité rurale revendiquée. Bordures minérales de voirie, marquage au sol du stationnement sont ici proscrits.



Une rue de village, sans trottoir, bordée d'une platebande enherbée plantée d'arbustes.

SYNTHESE DE CONCLUSION EN CARTES





ANNEXES

FICHES CONSEILS



FICHE ENTREtenir ET RESTAURER DES DECORS EN BRIQUE

INTRODUCTION

La terre cuite est un élément récurrent des paysages architecturaux du Forez, dans les toitures et les souches de cheminée, mais surtout dans les encadrements, corniches, arêtiers, génoises et décors de façades. Cela tient autant au fait que la plupart des constructions y datent du XIXe siècle et des débuts du XXe, et que ce matériau riche en forme et en teintes permettait une liberté créative et économique dans l'architecture tant rurale qu'urbaine. La proximité des briqueteries et tuileries de la plaine du Forez a favorisé l'essor de ce matériau qualitatif.

ACCOMPAGNER LA PIERRE ET L'ENDUIT, STRUCTURER, ORNER...

Le XIXe siècle a vu la brique prendre une importance grandissante dans l'architecture rurale et urbaine dans le département de la Loire. Elle se rencontre principalement sous forme de terre cuite rectangulaire utilisée pour les encadrements de portes et de fenêtres, les souches de cheminées, les génoises et les corniches. D'abord confectionnée de manière artisanale, à des tailles variables, la brique est ensuite industrialisée et normalisée. Selon les terres utilisées, les modes de cuisson et les goûts des constructeurs, la brique a pu prendre des teintes variées, du blanc cassé au rouge sombre. Les briques vitrifiées ou vernissées, associées ou non à des motifs en céramiques colorés, se rencontrent dans les demeures urbaines les plus aisées.

La terre cuite a aussi été utilisée pour des décors de toitures (arêtiers, faitage) et de façades, sous la forme d'épis* de faitage, de briques moulées à décor, de briques recouvertes d'émaux de couleur, ou d'éléments de clôtures ajourées.

Au même titre que les éléments de façade en pierre intégrés aux maçonneries de moellons, les briques et les décors de terre cuite jouent souvent un rôle structurel, et doivent être préservés pour garantir la pérennité des constructions.



ENTRETIEN ET RÉFECTION DES ENCADREMENTS EN BRIQUE

Les encadrements de portes et de fenêtres, les arêtières d'angles ou les bandeaux horizontaux en brique ne sont pas des décors plaqués sur les façades, mais des éléments structurels intégrés aux parois, qui protègent les angles des maçonneries en moellons, et leur confèrent une stabilité et des liaisons internes essentielles à leur durabilité.

Les briques défectueuses seront remplacées par des éléments de même nature et de même dimension, de même teinte ou d'une teinte proche de celle de l'original. Le mortier de scellement et les joints seront toujours exclusivement composés de chaux et de sable, à l'exclusion du ciment.

Ces encadrements doivent être conservés, entretenus, restaurés avec soin, et **rester apparents** afin de pouvoir respirer librement, et afin que les façades conservent leur écriture architecturale et leur intérêt patrimonial. On ne les recouvrira pas par de l'enduit. Des badigeons de chaux ou des peintures minérales pourront éventuellement les recouvrir, en utilisant une teinte en contraste par rapport à celle de l'enduit de façade.

On ne recouvrira jamais les encadrements et arêtières en brique par un enduit ou une peinture étanche.



LES ÉLÉMENTS DÉCORATIFS EN TERRE CUITE

On veillera particulièrement à préserver les éléments décoratifs en terre cuite moulée ou émaillée, qui sont aujourd'hui souvent difficiles à remplacer. On vérifiera donc leur bon scellement, et on les protégera des infiltrations d'eau ou des chocs.

En cas de remplacement, on cherchera dans le commerce des éléments se rapprochant le plus de l'esthétique originale de la maison.

Les décors sont en effet une des caractéristiques de la qualité de l'architecture, qu'il s'agisse des maisons de bourg, des maisons bourgeoises, des villas ou de leurs clôtures. On évitera donc de les simplifier ou de les faire disparaître.



ENTRETIEN ET RÉFECTION DES GÉNOISES ET CORNICHES

Comme les corniches en pierre, les génoises et les corniches en briques soutiennent les débords de toiture et éloignent les eaux de pluie des façades. Une génoise est un ensemble composé de rangs alternés de tuiles rondes et de « tuileaux » plats, une corniche en terre cuite pouvant être composée soit d'éléments moulurés posés comme des pierres, soit de briques posées selon des arrangements divers, destinés à créer des motifs en relief. Briques, tuiles et tuileaux étaient affichaient donc la couleur ! Les badigeonner de la même teinte que le mur est donc une erreur de compréhension de la démarche esthétique d'origine. **On ne recouvrira jamais une génoise ou une corniche par un enduit ou une peinture étanche.**

Le principal ennemi de ces dispositifs est l'humidité provenant de zingueries mal entretenues ou défectueuses.

Les tuiles et briques abîmées ou manquantes seront remplacées par des éléments de même nature, de même taille, si possible de même teinte. Le mortier de pose sera à la chaux et au sable, sans ciment, pour rester cohérent avec celui des parois, et parce que la terre cuite, comme la pierre, pourrit sous l'effet de l'humidité stagnante.





FICHE « ENDUITS SUR LES BATIMENTS ANCIENS »

Introduction

L'enduit constitue la couche de finition des maçonneries. Il a pour fonction de protéger le bâtiment contre les intempéries tout en favorisant les échanges gazeux avec l'extérieur. De par ses propriétés à réfléchir la lumière, c'est aussi l'enduit qui donne aux façades leurs qualités d'aspect et de couleur. Pour que la réfection d'un enduit soit réussie, il est impératif que le mortier utilisé soit **en parfaite compatibilité avec son support de manière à garantir une bonne mise en oeuvre et à préserver la pérennité du bâtiment.** C'est pourquoi, **sur les maçonneries anciennes, il convient de rejeter les solutions à base de ciment gris, de chaux artificielle ou d'enduits plastiques qui empêchent les murs de respirer, favorisent la stagnation de l'humidité à l'intérieur des bâtiments et dénaturent la construction.**

LES DIFFERENTS TYPES DE CHAUX NATURELLES

La chaux naturelle aérienne est obtenue à partir d'un calcaire très pur (contenant moins de 5% d'argile). Les mortiers anciens étaient réalisés avec cette chaux, dite grasse. Aujourd'hui, la chaux grasse est industrialisée et normalisée sous le terme « chaux aérienne éteinte pour le bâtiment, Chaux calcique » (CL). Elle absorbe beaucoup d'eau et durcit à l'air. Si sa prise est lente et exige beaucoup de temps, la chaux aérienne permet la réalisation d'enduits onctueux qui ne fâissent pas. Imperméables à l'eau mais perméables à la vapeur d'eau, ils laissent les maçonneries respirer tout en les protégeant des intempéries.

Par ailleurs, la chaux aérienne permet de réaliser des enduits blonds ou colorés qui gardent la couleur des sables employés dans leur composition. **La chaux naturelle hydraulique** contient entre 5 et 30 % d'argile. Dans le commerce on la trouve sous la dénomination NHL pour Natural Hydraulic Lime. Elle fait sa prise à l'eau et présente une plus grande résistance mécanique. Elle permet de réaliser des ouvrages plus durs et solides comme des dalles ou des bétons de chaux.

Les enduits à la chaux naturelle, leur composition et les techniques de mise en oeuvre sont régies par un document technique unifié qui en régleme l'usage : D.T.U. n°26. 1. Les chaux de construction sont définies par la norme NFP 15-311. Selon ces normes, il existe 3 types de chaux aérienne : CL70, CL80 et CL90 ; plus le chiffre est élevé et plus la chaux est pure et meilleure. Il existe par ailleurs 3 types de chaux hydraulique : NHL2, NHL3,5, NHL5 ; plus le chiffre est élevé plus elle a de résistance mécanique.

Dans le commerce, on peut vous proposer de la chaux blanche qui pourrait être de la chaux naturelle mélangée à du ciment, ou de la chaux grise qui pourrait être de la chaux artificielle ou du ciment. Le sigle HL correspond à de la chaux artificielle ou ciment amaigri, le Z de NHL-Z indique la présence de ciment.



LES COMPOSANTS

Le sable

Le sable doit présenter une granulométrie comprise entre 0,2 et 5 mm avec 10 à 15 % de fines. Il faut utiliser 2/3 de sable de rivière et 1/3 de sable de carrière. C'est le sable de carrière qui va apporter sa coloration naturelle à l'enduit. Légèrement argileux et colorés, donc non lavés, ces sables présentent une très grande variété de couleurs, dans une large palette de nuances et de tons beiges. S'il est impossible de trouver du sable provenant d'une mine locale, on utilisera du sable de rivière, en ajoutant un colorant naturel, mais les nuances ainsi obtenues n'auront pas la même richesse. Le sable commercialisé ne provenant pas forcément du fleuve Loire, on constate une grande difficulté à retrouver les sables semblables à ceux utilisés anciennement (couleurs, lavage, calibrage). Il importe de réaliser des mélanges pour obtenir satisfaction. Il convient de stocker tout le sable en même temps sur le chantier car la teinte peut changer d'une livraison à l'autre.



La chaux

Autrefois, la chaux naturelle était fabriquée artisanalement et localement. Des briques ou des tuiles pilées pouvaient y être ajoutées pour donner un peu d'hydraulicité au mortier. Aujourd'hui, la chaux naturelle est fabriquée industriellement et conditionnée en sacs sous forme de poudre ou de pâte. Selon les supports, matériaux et types d'ouvrage, l'adjonction de chaux hydraulique naturelle (NHL), dans des proportions allant jusqu'à 35%, à un mortier à base de chaux aérienne (CL) permet d'en accélérer la prise. De ce fait, la teneur du mélange chaux aérienne, chaux hydraulique et sable, peut varier dans des proportions relativement importantes. Éviter l'emploi de la chaux hydraulique artificielle (XHA), remplacée par HL qui est en fait un petit ciment par la dureté et la teinte grise.

CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Dans le Forez, il existe une grande variété d'enduit dits « patrimoniaux » et de finitions (cf. exemples non exhaustifs page suivante) qui confèrent à chaque maison un caractère unique. Nous nous contenterons ici d'indiquer quelques généralités qui ne prennent pas en compte la diversité des problématiques techniques rencontrées d'un chantier à un autre :

Généralement, l'enduit est composé de trois couches successives : gobetis, corps d'enduit et couche de finition. Toutefois, selon les cas, deux couches minces sont seulement demandées pour éviter les surépaisseurs. Entre les passes, il est nécessaire d'attendre le séchage complet de l'enduit. **Le gobetis** est une couche d'accrochage mince projetée à la truelle. **Le corps d'enduit** est projeté à la truelle ou à la machine puis redressé à la règle et taloché pour le serrer. **La finition** est une couche mince qui donne son aspect à l'enduit. Les enduits de chaux naturelle acquièrent après lissage et séchage, une solidité et une longévité compatibles avec la pierre. Par ailleurs, leur aspect, leur texture et leur couleur incomparables participent à l'esthétique des maisons traditionnelles.

À proscrire : les joints trop creusés, les enduits grattés, les enduits tyroliens qui ne sont pas traditionnels. Éviter les surépaisseurs qui obligent au marquage excessif des pierres de chaînage et des linteaux.

(crédits textes : CAUE et UDAP du Loiret, Loire Forez agglomération/ service du Pays d'art et d'histoire du Forez. Crédits photos : Loire Forez agglomération)

GLOSSAIRE DES ENDUITS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Le bâti du Forez se remarque par la diversité des enduits et des finitions. Quelques-uns des plus couramment rencontrés, en ville comme à la campagne :



Enduits à pierre vue : les joints entre les pierres sont d'abord remplis. Ensuite, un enduit le plus plat possible recouvre les pierres, ne laissant apparaître que celles qui sont le plus en saillie du mur (photo de gauche). Les photos ci-contre montrent plusieurs niveaux de couverture. La photo de gauche montre un détail du mur nord de l'église prieurale de St-Romain-le-Puy enduit à pierre vue très couvrant (chantier réalisé en 2020). La photo au centre montre un autre enduit à pierre vue à joints rubanés (Montbrison). Pour animer le mur, les joints horizontaux rubanés imitent de loin un effet pierre de taille. Enfin à gauche, un enduit à joint beurré ou pierre apparente plus rustique avec des joints horizontaux creux tirés au fer.



Enduit plein avec trompe l'œil « pierre de taille » dessiné au joint rubané ton sur ton. Cette technique requiert un savoir-faire très pointu ainsi que de nombreuses heures de travail. Enduit améliorant l'étanchéité du mur avec une forte valeur ajoutée effet esthétique

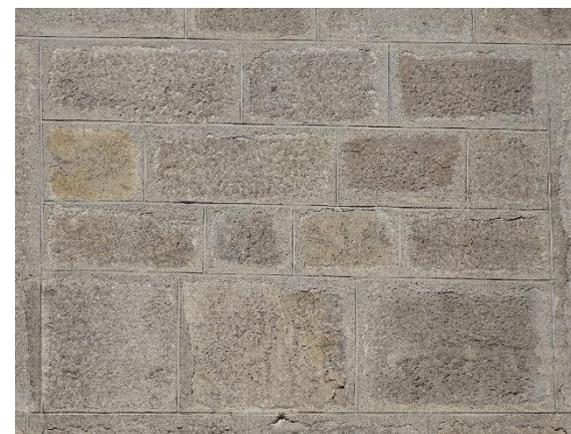


Opus incertum à joints rubannés : appareil irrégulier réalisé avec des moellons de pierre de dimension et de forme irrégulières, sans qu'on puisse distinguer une assise différenciée.



En duit plein en dégrossi terre-chaux (= chaux tendre) sur un mur en pisé. Finition tirée à la règle. Afin d'éviter que les raccords se voient, l'enduit doit être tiré le plus rapidement possible sur toute la surface du mur en une seule journée.

Mur en pierre destiné à être non enduit. L'appareil est en pierres tailles et/ ou équarries avec des joints marqués au fer allant de 2 à 5 cm de largeur →



FIN